

# **Cavaliers d'Oron et DGM**

## **Assemblée générale du 15 mars 2013 à 20h**

### **Restaurant de la Croix Fédérale**

### **à Essertes**

#### **Ordre du jour :**

##### **1- Bienvenue et nomination des scrutateurs**

La 107<sup>ème</sup> assemblée générale est ouverte par la Présidente à 20h08. En présence de xx membres. Les membres présents sont salués, ainsi que les anciens Présidents.

Sont excusés pour cette assemblée : Vincent Spycher, Isabelle Davoli, Léonie Clément, Anne-Renée Leyvraz, Alain Pilet, Fiona Glauser, Alexa Sigmond, Jérémie Chenaux, Laure De Jonkheere, Sandrine Cadoux, Gwenaële Visinand, Stéphanie Kuonen, Viviane Leutwyler, Marlène Favre, Edith Sonnay, Maude Chamot, Pierre Nicole, Laure Devoueize, Lucas Jordan, Violette Chapuis, Laure Stettler et Bruno Martins.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

Aurélié Badan et Isabelle Bartholdi sont désignées scrutateurs.

Il est rappelé que les membres actifs, méritants et honoraires ont le droit de vote selon les statuts. N'ont pas le droit de vote : Membres amis, Juniors et à l'essai. Cela représente 39 membres avec droit de vote pour ce soir.

Il y a 45 membres inscrits au repas.

##### **2- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2012**

Le procès-verbal de la dernière assemblée était sur le site internet. Une modification en a été demandée par la Présidente, en page 6, le mot « société » a été remplacé par « cantine ». Aucune autre modification n'est demandée. La lecture n'en est pas demandée non plus.

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

##### **3- Rapport de la présidente**

La Présidente donne lecture de son rapport à l'assemblée, qui est adopté par acclamations.

##### **4- Rapport de la caissière**

Marianne Manini donne lecture de son rapport. Le résultat pour le dernier exercice est un bénéfice de 12'015 fr. 20. Le bilan est de 64'662 fr. 49.

Le concours hippique a eu un meilleur résultat que les années précédentes, ce qui a aussi valu plus de frais. Le concours a rapporté en 2012 un bénéfice de 14'178 fr. 80.

Le compte rallye AVSH comprend les subsides de l'AVSH que l'on a touché pour 2011 et 2012. Il y a une différence de caisse de 1279 fr. 10 en trop, qui reste inexplicée.

Les 6000 fr. d'obstacles reçus pour le concours hippique n'ont pas été comptabilisés à ce poste, ce qui modifie le résultat du concours. Cela reste toutefois le meilleur résultat enregistré ces dernières années.

Le Cross du Marais en était à la 20<sup>ème</sup> édition en 2012. Pour marquer le coup, les frais ont été un peu plus importants. Cela représente une perte pour cette édition de 1'435 fr. 90.

La première vérificatrice des comptes, Myriam Serex, donne lecture du rapport de la Commission.

Il n'y a pas de question.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité de l'assemblée.

#### **Fixation des cotisations pour 2014**

Le comité propose de ne pas modifier les cotisations en vigueur, ce qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

#### **5- Admissions, démissions**

Les personnes suivantes ont fait parvenir leur démission : Anne-Renée Leyvraz, Léonie Clément, Mélanie Dupraz, Karine Golaz Gex, Myriam Dubi, Aurélie Demierre, Aurélie Schwarz.

Admissions à l'essai : Aude Tinguely, Laure Deslarzes, Sébastien Belet, Anne Perrette, Tim Odenwald, Yannick Paquier.

Admissions refusées ou plus motivée : Le comité souhaite reconduire l'essai de M. Jérémie Chenaux afin de lui laisser le temps d'être sûr de vouloir participer aux manifestations des DGM.

Admissions définitives : Sandrine Cadoux, Jean Conus (ami), Fiona Glauser, Gwenaële Visinand, Elodie Bigler, Valérie Bussard, Hervé Bussard, Nasila Dind, Serge Massonnet, Bruno Martins, Cindy Pouly, Sandra Remy & Laure Testuz.

Changement de statuts : Honoraires : Emmanuelle Campiche, Roger Cordey, François Chamot

## 6- Elections du Comité et des vérificateurs pour 2013

Chrystel Maillefer démissionne de son poste de Présidente. Isabelle Cordey se présente pour reprendre son poste et est acceptée par l'assemblée.

Les membres du Comité disent quelques mots pour prendre congé de Chrystel Maillefer.

Se représentent au comité : Aurélien Jordan, Céline Merminod, Tatiana Ivanov, Sara Strahm, Marianne Manini. Ils sont acceptés par acclamations.

Un poste est à repourvoir au comité, au vu de l'élection d'Isabelle Cordey au poste de Présidente.

Laurence Cottet se présente et est acceptée par acclamations.

## 7- Activités 2012-2013

### a. Cours d'hiver et concours fin de manège

Dressage : Sara, début des cours le 24 janvier au manège de Palézieux avec Anita Raverdino, 15 participants.

- Saut Isabelle cours les lundis au Chalet-à-Gobet, 6 personnes, les lundis soirs à 18h00. Dernier cours lundi prochain.
- Fin de manège – Sara. Il aura lieu le lundi 20 mai, date choisie par la section de Lavaux qui organise cette année.
- Cours été dressage - Marianne, en 2012, les cours ont été faits chez Aurélien, donnés par Nathalie Porchet. Il y avait 11 inscrits. Nous allons retenter d'organiser ces cours cette année, au même endroit et avec la même prof.

### b. Manifestations et sorties - Isabelle a refait le planning, qui sera mis sur le site internet prochainement.

### c. Concours hippique 9, 10 & 11 août 2013 – Chrystel

Mêmes épreuves que d'habitude, avec quelques changements au niveau des épreuves, notamment la coupe des éleveurs qui deviendra officielle. Les propositions sont en cours d'élaboration.

Lauriane demande ce qu'il en est de la participation de Jennifer Goeldi, avec qui il y a eu des problèmes. Une plainte pénale a été déposée par Laureline Zellweger. Chrystel Maillefer explique que Jennifer Goeldi lui a téléphoné pour s'excuser, sur injonction du juge. Se pose la question de sa participation aux prochaines éditions du concours. Philippe Tavernay propose à l'assemblée de laisser cette décision au comité, ce qui est accepté.

Chrystel Maillefer souligne le travail effectué par Valérie et Hervé Bussard, qui ont réalisé toute la signalétique du concours.

## 8- Cantine

Aurélien Jordan présente le projet d'achat d'une nouvelle cantine, au moyen d'une présentation powerpoint.

Aurélien Jordan rappelle qu'à la dernière assemblée, mandat a été donné au comité d'élaborer une proposition d'achat de cantine. La cantine actuelle arrive en bout de vie et il est important de la changer, les frais de remise en état étant trop conséquents. Ces dernières années, la cantine est de moins en moins louée. Aurélien doit souvent refuser des demandes de location, en raison de l'état de la cantine. Actuellement, les finances de la société se portent bien et un investissement dans une cantine sera fait à long terme, permettra d'économiser des frais de location à l'extérieur et de générer des revenus, avec la location à l'extérieur.

Une cantine de dimensions similaires nous coûterait 2'000 fr. environ si nous devions louer une cantine à un tiers. L'objectif est également d'augmenter le nombre de locations de notre cantine. Le matériel de transport et de rangement (remorque, caisses, etc) sera acheté par la suite.

Après la dernière assemblée générale, il y avait deux fournisseurs différents. Le matériel du premier n'était cependant pas adapté à nos besoins. Celui du second correspond à nos attentes. Il s'agit de l'entreprise MTS. La cantine fait 30 m par 6 m et est modulable (des éléments pourraient être ajoutés, elle est composée de 3 éléments dans un premier temps, montables séparément). Elle est en métal galvanisé, ce qui garantit une certaine solidité. Le montage est aisé. Il y en a un exemplaire au Manège d'Yverdon, qui est similaire à celui que l'on envisage d'acheter et qui est monté à l'année.

Le prix de cette cantine est de fr. 39'797.10.

Aurélien Jordan présente le plan d'amortissement de cette cantine. Elle serait totalement amortie après 8 ans, en prenant en compte 4 montages à l'extérieur par année.

Il est parti du principe que la société avait 50'000 fr de liquidités à disposition, ce qui est une version relativement pessimiste. Le fournisseur fait un rabais important, mais n'est pas d'accord pour un arrangement de paiement.

Le problème est que pour le concours hippique, il faut un fond de caisse important, ce qui représente une grosse sortie d'argent, qu'il faut anticiper. Le graphique présenté est basé sur l'hypothèse qu'aucun bénéfice ne sera fait cette année par notre société. Les membres de la société sont encouragés à payer leurs cotisations (les cotisations en retard, y compris les cotisations 2013 représentent environ 8'000 fr.). Des demandes de sponsoring seront également faites à l'extérieur, une fois que la décision de l'achat sera prise. Un parrainage de la cantine sera également proposé aux membres de la société (et à leur entourage), par l'achat de parts à 50 fr. l'unité.

On garderait un élément de la cantine actuelle pour faire « l'annexe cuisine » du concours.

Une seule remorque qui pourrait être attelée à une voiture ne paraît pas réaliste pour l'instant, mais il faudra attendre de voir exactement comment se présente cette cantine, car elle est facilement chargeable et transférable.

Elle pourrait être livrée à 30 jours. Elle n'a qu'une année de garantie, qui n'est pas prolongeable. L'assemblée accepte à l'unanimité d'acheter cette cantine (le comité ne vote pas sur cette question).

Aurélien rappelle que des demandes de sponsoring seront faites à l'extérieur. Il faudra également faire de la publicité pour mettre notre cantine en location.

## 9- Propositions individuelles et divers

(Article 14.5 des statuts : les propositions individuelles doivent être formulées par écrit et adressées à l'ensemble du comité 7 jours avant l'assemblée générale, soit jusqu'au 8 mars 2013)

Tatiana présente les t-shirts qui seront commandés pour le concours hippique. Un exemplaire sera offert à chaque bénévole du concours, avec possibilité d'en acheter des exemplaires supplémentaires au prix de 15 fr. l'unité.

## 10- Attribution des challenges

**Challenge Message d'Epona** : Basé sur les résultats autres que saut et dressage.

**Loïse Martin : 50 pts**

**Elodie Bigler : 63 pts**

**Challenge dressage : Céline Merminod, 5 pts**

**Challenge saut : Alizé Daetwyler, Vincent Spycher, Céline Scheuner et Elodie Scheuner.**

**Céline remporte le challenge, avec 750 pts.**

**Activité non équestre :**

Définitivement gagné après 3 éditions par Jérémie Maillefer pour son glandouillage permanent dans la cantine du concours... Il a souhaité en remettre un en jeu. Il désire l'appeler le Challenge de la Fraternité. Car il est distribué à la personne qui est généralement totalement désintéressée des activités à cheval mais se donne tout de même sans compter pour un ou plusieurs événements... Par amitié ou par amour. Cette année il est attribué à Hervé Bussard.

Licences saut : Personne

Licence dressage : Personne

Licence de trec : Elodie Bigler

Brevet : Bruno Martins et Serge Massonnet

Leurs cotisations sont offertes pour l'année.

Remerciements :

François Chamot

Jean Rouge

Roger Cordey  
M. Berger  
Hansruedi Blaser  
Jean-Paul Serex

Jean Rouge prend la parole pour annoncer que cette année aura lieu la fête cantonale des musiques vaudoises, avec un grand cortège, le dimanche 12 mai. Il faut donc des volontaires pour y participer, avec des chevaux sûrs, qui peuvent s'annoncer auprès de Jean.

Elodie Bigler remercie le comité et la société pour son soutien financier et moral, lors de sa participation aux championnats du monde de TREC au Portugal en 2012.

L'assemblée est levée à 22h04.

La Présidente :

Chrystel Maillefer

La secrétaire :

Céline Merminod